

## **Soyez mordus de SERPENTS !**



**(article d'Yves THONNERIEUX,  
paru dans le Chasseur Français)**

**Ils ont encore très mauvaise réputation, alors que ce sont des auxiliaires de nos cultures. L'élévation des températures favorise certains d'entre eux mais le morcellement de l'espace rural réduit leur habitat comme peau de chagrin. Apprenons à vaincre nos réticences pour mieux cohabiter avec ces « êtres de l'ombre » qui vouent un véritable culte au soleil !**

Pour Guy NAULLEAU, chercheur du CNRS, qui s'est penché sur la distribution française des serpents, il semble acquis que la hausse des températures a une incidence sur au moins trois espèces : deux (la couleuvre verte et jaune et la vipère aspic), d'affinités méridionales, gagnent quelques crans en progressant vers le nord ; et une espèce septentrionale (la vipère péliade) perd un peu de terrain chez nous, en limite sud de son habitat.

« *L'ensemble des données montre que la couleuvre verte et jaune a étendu son aire de répartition vers le nord d'une soixantaine de kilomètres, au cours de ces quarante dernières années* », affirme ce même spécialiste des reptiles, par ailleurs lecteur régulier du Chasseur Français. Dernières acquisitions territoriales de cette couleuvre : des « bases avancées » en Loire-Atlantique (nord de Nantes) et dans le sud-ouest de la Mayenne. Présence également confirmée pour cette espèce au niveau d'Angers et au centre de la Sarthe, ainsi que dans le nord de l'Indre, l'Yonne et le sud de l'Aube.

A la latitude de notre pays, les vipères aspic et péliade ont des aires de peuplement complémentaires, car leurs exigences écologiques (y compris climatiques) sont différentes. La péliade est capable de digérer une proie à 10° ; seulement à 15 chez l'aspic : 5 petits degrés qui creusent l'écart dans leur distribution géographique...

Guy NAULLEAU nous éclaire une fois encore sur l'évolution spatiale de ces deux reptiles : *« jusqu'en 1986, les données d'aspics recueillies en Loire-Atlantique varient peu : elles se situent grosso modo à l'ouest d'une ligne allant de Savenay à Châteaubriant ; deux observations effectuées en 1992 sont très à l'ouest : une à la Chapelle-des-Marais, et une à Herbignac, tout près du Morbihan. Pour la vipère péliade, les données postérieures à 1990 montrent une tendance au recul vers le nord, à part dans le centre-ouest où c'est l'inverse qui s'observe. »*

Gilles POTTIER, auteur du « Guide des Reptiles et Amphibiens de Midi-Pyrénées » fait opportunément remarquer que les phénomènes d'extension / contraction des espèces ne sont pas récents : *« ils se sont amorcés dès la période post-glaciaire, il y a plusieurs milliers d'années, et ont certainement connu des renversements de situation temporaires (comme au « petit âge glaciaire » : du milieu du XVIème au milieu du XIXème (ndlr)). Le réchauffement climatique actuel ne fait qu'accélérer l'extension / contraction de la répartition des serpents. »*

Philippe GENIEZ, du labo de biogéographie et d'écologie des vertébrés de l'Université de Montpellier, est plus nuancé quant à l'effet du climat actuel sur la répartition des reptiles. Pour cet autre éminent herpétologue, *« on peut simplement dire que l'abandon du pâturage par les ovins et caprins en zone méditerranéenne conduit à la recolonisation par la forêt, entraînant une progression vers le sud des espèces médioeuropéennes (= « nordiques »), au détriment des espèces des milieux ouverts méditerranéens (par exemple la couleuvre de Montpellier). »*

Et Gilles POTTIER de souligner l'impact important des activités humaines sur la répartition des espèces : *« dans les plaines de culture intensive, aucune espèce de serpent ne se substitue à une autre : l'habitat étant devenu défavorable à tous les reptiles. »*

Jean-François NOBLET, auteur de l'excellent guide « la Nature sous son Toit » (éditions Delachaux et Niestlé) insiste pour sa part sur le handicap des animaux rampants par rapport aux oiseaux : question d'amplitude de mobilité entre ces deux catégories de vertébrés. Quand leur habitat se morcelle, les oiseaux peuvent fuir à la faveur de leurs ailes. Les reptiles, de leur côté, restent piégés dans des sortes d'îlots où leurs populations s'étiolent et sont appelées à disparaître faute d'un nécessaire brassage génétique. La monoculture céréalière ou le tracé d'une autoroute constituent de ce point de vue les pires ennemis des serpents. D'où l'action de Jean-François NOBLET pour promouvoir des corridors biologiques favorisant, grâce à une végétation appropriée (haies, talus à fauches tardives...), la circulation des reptiles, des amphibiens et des insectes.

C'est aussi à l'initiative de ce même naturaliste rhonalpin que le Conseil Général de l'Isère a édité, en 2003, une plaquette intitulée « Réhabiliter les Serpents » : une première pour une Administration française ! On y apprend le rôle joué par ces reptiles pour faire obstacle à la prolifération des rongeurs ; on y lit qu'à part 2 espèces de vipères, tous les serpents sont protégés par la loi française ; et l'on découvre plusieurs aménagements simples (voir encadré hors-texte), destinés à favoriser l'installation des reptiles sur son petit bout de terrain.

Cette plaquette tord aussi le coup à des idées reçues qui continuent de « polluer » notre perception objective des serpents. Citons en vrac ces quelques exemples :

- une éventuelle coloration rougeâtre n'est pas synonyme de dangerosité (on trouve des vipères ET des couleuvres dans cette tonalité) ;
- la tête en triangle n'est pas propre aux vipères ;
- les serpents n'hypnotisent pas leurs proies (c'est la fixité de leurs yeux sans paupière mobile qui est à l'origine de cette croyance) ;
- en surtout : les lâchers de vipères par hélicoptère n'existent que dans notre inconscient collectif, relayés épisodiquement par la rumeur. (« *j'ai rencontré quelqu'un qui m'a dit qu'on lui avait dit que...* »). Les naturalistes ne pratiquent pas ce genre d'élevage (mais des passionnés collectionnent des reptiles exotiques en captivité : voir encadré).

Yves THONNERIEUX

Encadré 1 :

### **NAC : attention, prudence !**

La mode des Nouveaux Animaux de Compagnie a diversifié l'activité des sapeurs-pompiers, confrontés à des situations nouvelles : comme une mygale dans un escalier d'immeuble ou un iguane de 2 m de long réfugié au fond d'une impasse (en plus du traditionnel python coincé dans le réseau du tout-à-l'égout de la capitale). Désormais, nos pompiers ont droit à des stages de formation qui les informent sur les façons de manipuler les espèces de la faune exotique en cavale.

Ivan INEICH, chercheur au Museum de Paris, nous livre ses impressions qui sont partagées par l'ensemble des herpétologues que nous avons consultés : « *les NAC sont surtout des animaux tropicaux ; et la plupart du temps, lorsqu'ils s'échappent, le premier hiver occasionne leur mort. Le Ministère de l'écologie a pris des mesures pour interdire l'importation d'un certain nombre de reptiles exotiques originaires de zones tempérées extérieures à l'Europe. Car leur acclimatation dans nos campagnes pourrait avoir des conséquences néfastes sur notre faune, comme c'est déjà le cas avec la tortue dite de Floride.* »

Encadré 2 :

### **Vivre en bonne intelligence avec les serpents**

L'un de nos spécialistes des serpents, Ivan INEICH, donne quelques pistes aux propriétaires terriens pour favoriser ces animaux : « *il faut d'abord créer des habitats adéquats : tas de branchages, pierres-abris, murets avec des anfractuosités, bosquets et champs délimités par des haies (bocage), plans d'eau et mares avec poissons et grenouilles pour les serpents aquatiques. On peut aussi mettre en place des sites de ponte comprenant un important volume de matière organique (plusieurs mètres cubes de terre + fumier + feuilles mortes) où les femelles de serpents viendront pondre. Un grillage disposé autour et dessus évite que les prédateurs accèdent aux œufs.* »

Jean-François NOBLET a expérimenté avec succès un intéressant dispositif qui concilie protection et observation des serpents sans les déranger : une vitre recyclée est posée à plat sur le sol, en ménageant un espace de plusieurs centimètres, grâce à des cales. Un morceau de caoutchouc (genre vieux tapis de sol de voiture) est posé par-dessus : voilà un abri thermique idéal pour la petite faune ! En soulevant le

caoutchouc, on peut voir en transparence ce qui s'est dissimulé sous la plaque de verre.

Il peut également arriver qu'une vipère trouve spontanément un jardin à son goût ; mais que l'on juge sa présence inopportune (si l'on a des enfants, par exemple). La solution consiste à taper du pied sur le sol, car les ondes sonores font fuir les serpents. Si l'animal s'entête à rester, une association locale de protection de la nature ou un centre de soins pour animaux sauvages (liste sur [www.uncs.org](http://www.uncs.org)) pourra prodiguer des conseils adaptés à chaque situation.